

## « L'augmentation continue des effectifs appellera bientôt des ajustements budgétaires » (F. Hollande)

Paris - Publié le lundi 25 avril 2016 à 18 h 31 - Essentiel n° 67714 - Imprimé par ab. n° 13929

« Je sais que l'augmentation continue des effectifs appellera bientôt des ajustements budgétaires pour y faire face. Je saurai les prescrire le moment venu », écrit François Hollande, président de la République dans une lettre adressée à Jean-Loup Salzman, président de la CPU, datée du 21/04/2016 et publiée par la Conférence le 25/04/2016.

Jean-Loup Salzman avait interpellé le président de la République dans une lettre datée du 08/04/2106 au sujet de l'aide à la recherche du premier emploi décidée par le gouvernement dans le cadre des négociations avec les organisations représentantes de la jeunesse autour de la loi travail. Une mesure « évaluée à 100 à 200 M€ », selon Jean-Loup Salzman, qui affirme que cette somme, si elle était attribuée aux universités, leur permettrait « de proposer [aux] étudiants des modules supplémentaires de professionnalisation, un suivi davantage personnalisé, de renforcer nos liens avec les entreprises et branches professionnelles ».

Sur ce sujet, le président de la République affirme que les mesures annoncées ne sont « en rien incompatibles avec le travail accompli par les universités qui œuvrent aussi efficacement en faveur de cette insertion ».

Par ailleurs, le président de la CPU rappelle à François Hollande que les taux d'insertion professionnelle des diplômés des universités sont « supérieurs à 90 % ». En réponse, le Président écrit qu'« il est en effet indispensable de souligner le fait que les étudiants diplômés de l'enseignement supérieur sont parmi les jeunes qui trouvent un emploi de qualité dans des délais raisonnables ».

---

### Le courrier de Jean-Loup Salzman à François Hollande

« La CPU a pris connaissance, par voie de presse, du projet du gouvernement de création d'une aide à la recherche du premier emploi octroyée à certains jeunes diplômés, sous forme, pour les boursiers, du maintien de leur bourse durant quelque mois », écrit Jean-Loup Salzman, président de la CPU, dans un courrier à François Hollande, le 08/04/2016.

« La communauté universitaire partage votre mobilisation contre le chômage des jeunes et votre souhait de dispositifs à même de permettre leur entrée rapide et réussie sur le marché du travail (...) Dans ce contexte, il nous semble incompréhensible de poursuivre le renforcement de l'insertion professionnelle autrement qu'en renforçant les dispositifs qui fonctionnent et qui sont portés par nos équipes. »

### Rappel des mesures annoncées par le gouvernement

Manuel Valls, Premier ministre, avait détaillé plusieurs mesures pour « accompagner les jeunes, notamment dans la recherche du premier emploi », « permettre aux bacheliers professionnels et technologiques de poursuivre leurs études » et « renforcer l'autonomie des jeunes », à la suite de sa rencontre avec les organisations de lycéens et d'étudiants le 11/04/2016, dans le cadre des négociations autour de la loi Travail.

#### « Créer une Arpe (aide à la recherche du premier emploi) »

Cette aide sera « destinée aux jeunes diplômés d'origine modeste qui entrent sur le marché du travail en situation d'inactivité ».

- L'Arpe sera versée chaque mois pendant quatre mois aux jeunes diplômés de CAP, baccalauréat professionnel, BTS, DUT, licence, licence professionnelle, master et diplôme d'ingénieur « afin d'accompagner financièrement la période d'insertion professionnelle qui sépare la sortie des études et l'accès au premier emploi ».
- Elle sera réservée « aux jeunes qui bénéficiaient d'une bourse d'enseignement au cours de la dernière année de préparation du diplôme » et versée « sous conditions de ressources équivalentes, aux jeunes qui ont préparé leur diplôme par la voie de l'apprentissage ».
- Elle s'élèvera à 200€ par mois « pour les jeunes diplômés de CAP et de baccalauréat professionnel » et de 100 à 550€ par mois « pour les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur ».

D'après Matignon, cette aide devrait bénéficier à 126 000 jeunes diplômés à la rentrée 2016, pour un coût total de 130 M€ par an.

#### « Améliorer la rémunération et les droits des apprentis »

« Afin d'améliorer la rémunération des jeunes en apprentissage et de lutter contre les effets de seuils liés à des critères d'âge, l'Etat prendra à sa charge une augmentation des minima salariaux légaux des jeunes de 16 à 20 ans au 01/01/2017. »

Les modalités seront discutées entre organisations professionnelles et syndicales, mais l'Etat prévoit de compenser « entièrement » le coût supplémentaire pour les employeurs, via « une enveloppe budgétaire de 80 M€ dans la loi de finances pour 2017 ».

#### « Améliorer la poursuite d'études des bacheliers professionnels et technologiques »

Le gouvernement prévoit une enveloppe de 120 M€ sur cinq ans, dans le but de lancer « à la rentrée 2016 un plan pluriannuel de création de 2 000 places en STS par an pendant cinq ans, en particulier dans les spécialités en lien avec les métiers d'avenir ».

Il est de plus prévu de renforcer la loi du 22/07/2013 relative à l'ESR sur la priorité d'accès des bacheliers technologiques dans les IUT :

- « Le gouvernement souhaite poursuivre et amplifier cette démarche en prévoyant de fixer un nombre minimal de bacheliers technologiques devant être accueillis dans chaque IUT ».

#### « Création de 25 000 bourses de 1 000 € annuels pour les étudiants issus de classes moyennes »

Le gouvernement souhaite basculer les 25 000 étudiants issus de classes moyennes et boursiers "échelon 0" en 2015-2016 vers l'échelon 0 bis, « afin de leur permettre de bénéficier d'une bourse annuelle de 1 000€ en plus de l'exonération des droits d'inscriptions ». Cela représentera 25 M€.

## Jean-Loup Salzmann



Email : salzmann@cpu.fr

Téléphone : 01 44 32 90 45

Parcours	Depuis	Jusqu'à
<b>Agence de mutualisation des universités et des établissements d'enseignement supérieur ou de recherche</b> Président	Mars 2013	Aujourd'hui
<b>Conférence des Présidents d'Université</b> Président	Décembre 2012	Aujourd'hui
<b>Université Paris 13</b> Président	Mars 2008	Aujourd'hui
<b>Conférence des Présidents d'Université</b> Président de la Commission des moyens et des personnels	Juin 2012	Décembre 2012
<b>Ministère de la Recherche et de la Technologie</b> conseiller technique chargé de la biologie, de la médecine et de la culture scientifique et technique	1988	1993

Fiche n° 3490, créée le 22/04/14 à 12:41 - MàJ le 22/10/15 à 12:38

## Conférence des Présidents d'Université



**Statut :** association Loi de 1901

**Composition :** une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

**Bureau (fin de mandat : décembre 2016)**

Jean-Loup SALZMANN, président

Gérard BLANCHARD vice-président

Khaled BOUABDALLAH, vice-président.

**Délégué général :** Denis Ehram

**Missions :**

- Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales.

- Soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions et de promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.

**Moyens :**

- une équipe permanente (27 personnes)

- des conseillers et consultants (7 personnes)

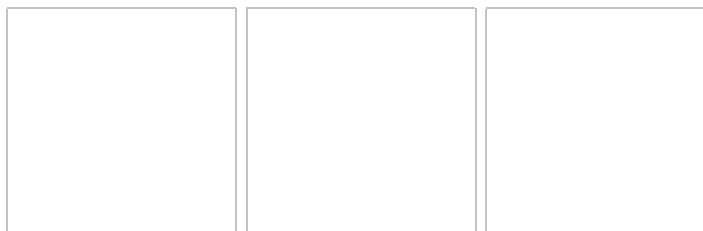
- s'appuie sur l'Amue, (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle performante et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

---

**Conférence des Présidents d'Université**

103 boulevard Saint-Michel

75005 Paris - FRANCE



Fiche n° 1765, créée le 05/05/14 à 12:19 - MàJ le 13/10/14 à 13:00